

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier le rédact. ou les annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 10 OCTOBRE

Les malices de Ferrouillat

Mis en demeure de poursuivre M. Numa Gilly pour diffamation envers les vingt Wilsons de la Commission du budget, M. le garde des sceaux a ordonné des poursuites... devant la cour de Nîmes.

Le choix de cette cour est tellement inattendu que M. Andrieux, ancien procureur de la République, et qui connaît les règles judiciaires, n'a pu s'empêcher de témoigner sa surprise.

En effet, les députés sont domiciliés à Paris, c'est à Paris que se perpétrent les malversations diverses de ceux qui abusent de leur mandat, c'est à Paris que s'est fait le plus grand bruit relativement aux accusations formulées par M. Numa Gilly.

De plus, en admettant qu'il y ait à Nîmes un des vingt Wilsons, les dix-neuf autres sont parsemés un peu par toute la France ; et, suivant le procédé de M. Ferrouillat, il faudrait porter le procès dans tous les départements qui jouissent d'un député prévaricateur.

En résumé, la citation devant la cour de Nîmes constitue une irrégularité et une dérogation aux usages.

Pourquoi donc M. le garde des sceaux a-t-il commis cette irrégularité et cette dérogation ?

Nous sommes forcés de constater une fois de plus que ce sont les ministres radicaux qui ont le plus volontiers recours aux petits moyens très discutables, et que ce sont les mêmes qui ont le plus peur de la grande lumière.

Il est évident que M. Ferrouillat n'a pas pris sous son bonnet l'idée de la cour de Nîmes, et que cette fumisterie judiciaire a été décidée en conseil des ministres.

Et l'on découvre là un désir bien maladroït d'atténuer autant que faire se pourra le retentissement de l'affaire.

A Paris, cela causerait autant d'émotion que le scandaleux procès dans lequel a été

démasqué le genre du faux austère Grévy. A Nîmes, on ira peut-être jusqu'à ordonner le huis-clos, sous prétexte d'épargner la pudeur méridionale.

Nîmes, ce n'est qu'une fraction de l'opinion, tandis que Paris c'est toute la grande presse, c'est la Chambre, c'est le Sénat.

Et la décision du gouvernement, prise grâce à une interprétation toute judaïque, c'est-à-dire hypocrite et traîtresse, de la loi, prouve que MM. Ferrouillat, Floquet et leurs collègues n'ont pas une confiance très solide dans l'innocence des vingt Wilsons que M. Numa Gilly n'a pas encore nommés.

INFORMATIONS

On lit dans la Nation :

« Des bruits de dislocation ministérielle courent déjà au Palais-Bourbon, une semaine avant la rentrée.

« Peut-être le mot de dislocation est-il exagéré. Mais c'est d'un remaniement considérable dont il est question. Il s'agirait, en effet, de la retraite de M. Floquet et de son remplacement à la présidence du conseil par M. Goblet.

« Sur quel fondement reposent de pareils bruits, nous l'ignorons. Nous nous bornons à les enregistrer.

« Ce qui est certain, malheureusement, c'est que nous assistons déjà à un détraquement général et que les appréhensions que cause la rentrée des Chambres font perdre la tête à tout le monde, sans en excepter les membres du cabinet.

« Les hésitations du gouvernement sur la question de la revision sont-elles en partie cause de cette débâcle ? C'est probable.

« Ce qui est certain, c'est que le parti progressiste qui croyait avoir trouvé dans le ministère Floquet un guide expérimenté et résolu, ne se sent plus dirigé d'une main ferme et se demande où on le conduit.

« M. Floquet sait-il exactement lui-même où il veut aller ? On peut en douter, puisque quelques jours avant la rentrée, M. Flo-

quet ne paraît pas encore fixé sur cette question capitale de la revision et qu'il en est réduit, non-seulement à se consulter, mais encore à consulter tout le monde autour de lui.

« Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, que nous ayons à enregistrer des bruits dans le genre de ceux dont nous nous faisons l'écho tout à l'heure.

« Il est aujourd'hui certain que le gouvernement n'a su, à aucun moment, où se trouvait exactement le général Boulanger pendant ces deux derniers mois. On prétend même que le ministre de l'intérieur était persuadé que le général Boulanger n'avait pas quitté Paris. Cela prouve tout simplement que la police secrète est bien mal faite.

« Est-ce pour cela que M. Floquet a l'intention de demander une augmentation des fonds secrets ? »

On assure que le ministère est maintenant décidé à déposer le projet de revision sans demander l'urgence, ce qui implique le renvoi pur et simple du projet à la commission et sa discussion au moins après le budget.

Déposer un projet dans ces conditions semblera à bien des gens une simple plaisanterie parlementaire.

La France réclame énergiquement la revision immédiate, et conclut :

« La revision constitutionnelle est livrée uniquement aux républicains et elle ne dépend que d'eux et d'eux seuls, et ce que ces républicains veulent, c'est justement ce que réclament nos amis de l'étranger, plus de stabilité dans les ministères.

« Il est infiniment vraisemblable en effet que l'idée dominante de la prochaine revision constitutionnelle, l'idée qui se fera jour tout de suite et qui s'imposera comme une nécessité immédiate, sera la suppression de la solidarité et peut-être même de la responsabilité ministérielles, dont l'abus a peuplé nos Chambres d'anciens ministres, c'est-à-dire d'opposants irréductibles à tout nouveau ministère.

« Nous n'arriverons donc à la stabilité que par la revision ; c'est là ce que doivent comprendre nos amis de la Russie, et ceux des autres nations, si nous en avons. »

Des bruits encore assez vagues de crise ministérielle commencent à circuler. Bien qu'il n'y ait pas beaucoup de députés à Paris, déjà on cause du remplacement prochain du cabinet Floquet par un cabinet Goblet ou Freycinet. Les uns accusent M. Floquet de faire trop de radicalisme, les autres, les amis d'autrefois, de n'en pas faire suffisamment. Dans ces conditions, M. Floquet n'a plus qu'à signer son testament politique.

M. Carnot paraît avoir conscience de ce qui se prépare, car, d'après une lettre de Lyon, le Président de la République ne cesserait, dans ses conversations, de faire allusion à une crise ministérielle prochaine ; il est vrai que c'est pour le regretter.

En revanche, M. Carnot se prononce nettement contre toute revision constitutionnelle. Il estime que cette mesure politique serait très dangereuse actuellement pour la République dont il est le gardien vigilant et décidé.

Il est difficile de comprendre comment M. Carnot peut concilier les deux choses : garder M. Floquet et repousser la revision que demande M. Floquet ; mais le Président ne tient probablement pas à M. Floquet autant qu'il paraît le dire, par politesse.

Nous avons parlé, à diverses reprises, des tentatives qui sont faites, en divers pays, pour reconstituer l'ancienne Société Internationale. Les groupes socialistes travaillent activement dans ce but. Dans une réunion tenue avant-hier à la Bourse du Travail, ouverte par M. Floquet, la question de l'Internationale a été nettement posée. L'assemblée générale des Chambres syndicales corporatives de la Seine a décidé d'adhérer, dans ce but, au Congrès qui va se tenir à Londres le 6 novembre prochain.

44 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN MARIAGE DIFFICILE

Par Aimé GIBON

— Il me l'a arrachée par surprise et elle était solide comme une défense d'éléphant. Et enfin, s'il me prenait envie de payer, le pourrais-je ? Signor San-Pierro, débarrassez-moi de cet animal-là. Payez pour moi et qu'il me laisse gémir et saigner en paix !

— Oh ! non. Oh ! non, signor voyageur ; répondit l'hôtelier. E bien troppo que je vous garde chez moi en attendant li denari de France, si ancora il vous en arrive. Je risque suffisamment.

— Dans ce cas, signor Mortadenti, décampez lestement et presto.

— Je n'ai pas d'oreille, monsignore, pour entendre ceci. Si vous ne possédez pas d'argent, comme je suis de bonne composition, je recevrai un bijou.

— Les brigands qui m'ont dépouillé ne m'en ont pas laissé un seul.

— Je compatis à la gêne de monsignore. C'est pourquoi je me contenterai alors de ces vêtements-là que je vendrai.

— De mes vêtements ? Ah ça ! vous voulez rire ? Mais il ne m'en reste pas d'autres. Le moyen de vivre, encore moins de sortir en chemise ? Signor San-Pierro, de grâce, payez pour moi !

— Le refus est tormentoso per votre serviteur, toutefois...

— C'est une infamie !

— Je prends donc les habits de monsignore, conclut paisiblement le dentiste. Il signor San-Pierro sait bien que, pour avoir enlevé une dent sans douleur et si vite, ce n'est vraiment pas cher.

Et il s'empara de la défroque sur la chaise et la roula en paquet sous son bras sans autre précaution ni forme de procès.

— Au secours ! au voleur ! au bandit ! L'horreur de la situation arrachait à Camille ces appels désespérés.

— Signor, je serais desolato de vous jeter dehors, Ma si vous criez, je le ferai. Et vous irez coucher dans la prigione pour cause d'insulte alla pudore publica.

— O désagréable gredin !

— Adieu, monsignore, déclama Mortadenti qui s'appropriait à sortir. Vous ne souffrirez jamais plus de la dent dont je vous ai débarrassé.

— Adieu, bourreau de mâchoires !

Et l'illustissime signor Mortadenti et le signor San-Pierro quittèrent la chambre du voyageur. Camille, enragé, exécutait sur les matelas des sauts

de carpe à briser les quatre pieds de son lit.

Il resta abandonné à ses réflexions. Je n'ai pas besoin de vous apprendre leur couleur. Camille commença par faire un retour d'amertume sur son amoureuse folie. Il en vint naturellement ensuite à sa situation déplorable d'homme condamné à rester couché de profil, sur le dos ou le ventre, ad libitum, huit jours au moins. Ne pouvant se résoudre à cet alitement forcé et ne sachant comment se tirer de là, il manda l'hôtelier en dernier recours.

L'hôtelier San-Pierro se présenta, le sourire aux lèvres, un sourire plein de choses et de quiétude surtout. Son voyageur ainsi dépouillé lui devenait un gage assuré. Impossible à lui désormais de disparaître sans payer et la simplicité de son costume garantissait sa dépense. Il avait calculé cela du premier coup. C'est pourquoi il s'était bien gardé de prendre la défense de Camille contre les exigences de Mortadenti. Il eut plutôt conseillé et aidé le dentiste. C'était, en somme, une perle d'hôtelier, un insigne coquin.

— Me voici dans un bel état, signor San-Pierro ! Je ne puis cependant vivre ainsi la huitaine. Il faut que je marche pour ma santé, que je sorte pour mes affaires. De plus, je vais m'ennuyer à mort, et si j'en mourais, vous perdriez votre créance. Apitoyé et convaincu par ces quelques considérations-là, prêtez-moi un de vos vêtements ?

— Ah ! signor ! aucun ne serait assez magnifico per son Eccellenza ! ni assez de misura per sa Signoria. Il vaut meglio que sa Grandeur se résigne.

L'hôtelier s'inclinait jusqu'à terre avec une déférence profonde, habile et moqueuse.

— Quels rosés et plats polichinelles que ces Napolitains, grogna Camille.

— Et la dépêche à l'amico de France, signor ?

— Ah ! oui, la dépêche.

— Je la porterai moi-même, signor francese. En aspettando, je suis votre obedientissime servitore. Les repas vous seront servis dans votre chambre comme per un principe et personne n'ignore que, per la cucina, nul autre hôtel à Naples ne vaut l'albergo di San-Gennaro.

— Alors, je vais boire et manger dans mon lit ? Me promener dans mon lit ?

— Eccelenta cosa ! le soleil est caldo et vous vous feriez rôtir comme un cappone. Naples est rempli de ladroni et vous vous feriez voler encore comme hier. La dépêche, s'il plaît all signor ?

Camille poussa un soupir de rage toute pure. L'hôtelier lui avança sur un guéridon une plume, de l'encre et du papier. Le désespoir s'emparait de lui, d'autant qu'il souffrait horriblement de sa gençive déchirée. Oh ! cette ville de Naples ! quelle cavernel Eva saurait-elle jamais ce qu'il avait subi par amour ?

L'hôtelier planté, son sourire railleur stéréotypé

Un des orateurs a proposé de tenir successivement des Congrès semblables dans divers pays pour arriver à supprimer le chauvinisme, c'est-à-dire, en réalité, tout sentiment patriotique.

L'affaire Andrieux-Gilly est l'objet de toutes les conversations du Palais-Bourbon. M. Andrieux a joué, par son initiative, un tour au ministère qui ne voulait, pas plus que la commission du budget, aboutir à un débat. La procédure ouverte, il sera difficile d'en arrêter le développement, et d'Alais à Paris les nouvelles vont vite par le télégraphe. Au reste, si l'instruction judiciaire tournait court, la tribune pourrait, comme dans l'affaire Wilson, donner facilement le moyen de compléter le dossier extraparlémentaire.

LE COUP MORTEL

Tous les jours nous lisons des réflexions lamentables dans les feuilles républicaines ; la Lanterne dit :

« La question est donc de savoir si l'on veut rester encore à piétiner sur place ou si l'on veut aborder enfin, d'une façon sérieuse, l'étude et la solution des grands problèmes politiques, religieux, financiers, etc., qui intéressent le présent et l'avenir de la République.

» Dans le premier cas, il n'y a qu'à fermer les yeux, en attendant le coup qui peut frapper à mort la République.

» Dans le deuxième cas, la dissolution s'impose. Aveugle qui ne la voit pas. »

Puisqu'elle n'est pas aveugle, comment la Lanterne ne voit-elle pas que les « grands problèmes » ont tous été abordés par les républicains qui ont traversé le pouvoir depuis dix ans, et que plus ils les abordaient, plus la République périssait ?

La sort en est jeté maintenant. Il n'y a plus pour les républicains qu'à « fermer les yeux » pour attendre le coup mortel qui ne saurait tarder.

Le parti républicain patauge dans l'imbécillité. Thiers savait bien que le jour où la République échapperait à la direction des conservateurs pour tomber aux mains des radicaux, elle finirait bêtement ou tragiquement.

UNE VICTIME DE L'INCURIE

M. de Carayon-Latour fils, âgé de 22 ans, engagé pour 5 ans et maréchal des logis depuis quelques mois, était avec son régiment au camp de Châlons pour y faire les grandes manœuvres dans le courant de septembre. Pris d'une fièvre assez forte, il fut conduit à l'hôpital de Mourmelon, mais bientôt il en sortait avec un congé de convalescence et l'autorisation exceptionnelle de prendre les premières classes pour venir à Paris chez son père. Toutefois, il avait encore une assez forte diarrhée, et pour la calmer il demanda à l'infirmier de service un petit paquet de Bismuth. Avec une ignorance qui n'a d'égale que l'insouciance évidente de ses chefs, l'infirmier donna au

jeune maréchal des logis un petit paquet de poudre blanche comme celle du sous-nitrate de bismuth, mais qui n'avait de cet anti-diarrhéique que la couleur. Était-ce de l'arsenic ? Était-ce un autre poison ? C'est ce qui n'est pas établi. Peu importe du reste, c'était du poison.

A peine sorti de l'hôpital, le jeune Carayon-Latour ressentit des douleurs atroces et devina qu'il était empoisonné ; il se traîna néanmoins avec énergie jusqu'à la gare et prit le train pour Paris, mais il souffrait tant qu'il n'osa pas de la permission qu'on lui avait donnée de prendre la 1^{re} classe ; il monta en seconde, dans un wagon où il n'y avait personne, afin de s'étendre tout de son long sur le dos. C'était le 20 septembre. Il arriva mourant chez son père, rue Bayard, et lui dit dès qu'il fut couché :

« — Papa, tous les soins seront inutiles, je suis perdu. »

Le père, affolé, fit alors prévenir les premiers médecins de Paris, les docteurs Brouardel, Alibert, entre autres. Ceux-ci arrivèrent et ne purent que constater l'effrayante réalité. Le sous-officier se tordait dans les convulsions atroces, et il est mort vendredi.

Avec une grandeur d'âme vraiment stoïque, cet enfant de 22 ans répétait chaque jour :

« — Papa, je t'en prie, ne faites pas de mal à cet infirmier. Il m'a perdu, mais il n'a pas su ce qu'il faisait. »

Tels sont les faits. La justice militaire a été saisie par le décès même du maréchal des logis. La victime de cette horrible erreur a pardonné, et le père n'est pas plus qu'elle-même disposé à poursuivre une vengeance qui ne lui rendra rien de ce qu'il a perdu ; mais au-delà de ce deuil de famille, il y a des raisons plus hautes qui intéressent la nation tout entière. Nous laisserons au ministre de la guerre le soin de les méditer.

Hier mardi, à midi, ont eu lieu en l'église Saint-Pierre de Chaillot les obsèques du maréchal des logis André de Carayon-Latour.

Le deuil était conduit par le beau-frère du défunt, M. le vicomte Barbot.

M. de Carayon-Latour père n'avait pu assister aux obsèques, sa santé étant très altérée par suite du malheur qui l'a frappé.

Le cercueil avait été rapporté dimanche de la maison mortuaire, située 5, rue Bayard, dans les caveaux de Saint-Pierre de Chaillot.

L'assistance était fort nombreuse.

A l'issue de la cérémonie, le cercueil a été descendu dans les caveaux de l'église, en attendant son départ pour Bordeaux où l'inhumation sera faite ultérieurement.

L'INTERNATIONALE

Si l'on en croit les révélations faites par un correspondant du Times, l'Internationale, proscrie et définitivement supprimée en Europe depuis quelques années, est réorganisée de toutes pièces aux Etats-Unis.

C'est à New-York que se trouve le comité directeur et, de ce centre, part le mot d'ordre que reçoivent, dans le monde entier, les comités supérieurs de Londres, Paris et Bruxelles ; les sous-comités de Lyon, Schaffeld, Birmingham, Rome, Florence, Milan, Genève, Brème, Berlin, Vienne, Amsterdam, Anvers, Liège, Barcelone, Valence, Madrid, Constantinople et Budapest. Il y a en outre des sous-comités à Moscou et à Saint-Petersbourg.

D'après les révélations faites au Times, le comité exécutif révolutionnaire international délibère dans le secret le plus absolu ; il a la direction générale de l'association. Les membres qui le composent sont au nombre de 46, appartenant à diverses nationalités. Un d'entre eux est un Français naturalisé Américain depuis plus de dix ans. Les 46 sont en majorité d'origine allemande.

Les Chevaliers du travail, dont les menées antisociales ont été si difficilement réprimées aux Etats-Unis, ne font pas, à proprement parler, partie de l'Association internationale des travailleurs. Ils y sont rattachés cependant par des liens assez étroits et prêtent leur concours au Comité central toutes les fois qu'on les y invite.

Si l'on veut avoir une idée du fonctionnement de la dangereuse association restaurée en Amérique, il faut lire attentivement les renseignements suivants :

« Le Comité international suprême comprend un président-résident à New-York ; deux vice-présidents demeurent, l'un à Chicago, l'autre à Philadelphie, un secrétaire général à New-York ; deux trésoriers (l'un pour les recettes, l'autre pour les dépenses), et un secrétaire archiviste, dont les fonctions ne constituent pas une sinécure. Quinze membres se répartissent entre eux les différentes contrées du globe et prennent le titre de secrétaires-correspondants. Ils sont groupés dans l'ordre suivant :

1. France et colonies françaises ; 2. Angleterre et Irlande ; 3. Allemagne ; 4. Russie ; 5. Belgique et Suisse ; 6. Hollandes Suède et Norvège ; 7. Espagne et colonie, espagnoles ; 8. Italie et Corse ; 9. Turquie d'Europe, Grèce et Roumanie ; 10. Colonies espagnoles du Pacifique ; 11. Républiques espagnoles sur la côte atlantique et Brésil ; 12. Inde britannique et Australie ; 13. Autriche-Hongrie ; 14 et 15. Etats-Unis, Mexique et Canada. »

Ce n'est pas tout. En société secrète bien organisée, la nouvelle Association internationale des travailleurs a fait choix, pour transmettre ses ordres, dans le monde entier, d'un personnel instruit et résolu en relations avec la diplomatie des grandes puissances. Six membres voyageurs, dont chacun parle cinq langues au moins, se sont réservés cette partie du service de l'« Internationale ».

Les décrets de ce tribunal, toutefois, ne peuvent être mis à exécution qu'après avoir été ratifiés par l'assemblée générale ; une fois cette approbation accordée, il n'y a plus de recours possible. La personne condamnée ne peut espérer ni grâce, ni répit.

Parmi les membres les plus anciens, on

en a choisi dix pour former le comité des anciens. Il est purement consultatif. Ses fonctions actives consistent à rédiger des circulaires ou notes qui sont adressées périodiquement aux comités centraux. Deux traducteurs sont attachés au comité directeur de New-York.

Le mouvement socialiste révolutionnaire a pris une telle extension en Europe et surtout en France qu'il importe de signaler ses menées.

Etant donnée la résurrection de l'Internationale, on conçoit mieux le caractère des manifestations antisociales qui se sont produites, avec tant de gravité et sur un aussi grand nombre de points, ces derniers temps.

NOUVELLES MILITAIRES

La manufacture de Châtelleraut s'occupe spécialement, en ce moment, de la fabrication des carabines Lebel dont nos régiments de cavalerie vont être dotés, tandis que celles de Tulle et Saint-Etienne continuent à se consacrer uniquement au fusil.

Plus courte, naturellement, que celui-ci, par suite plus légère, cette arme est, pour le reste, identique au Lebel de l'infanterie : même mécanisme de répétition, même calibre, si bien qu'elle tire la même cartouche et présente les mêmes avantages. Les régiments de cavalerie légère des 6^e et 7^e corps seront les premiers pourvus de la nouvelle carabine et le 10^e hussards, stationné à Nancy, sera celui qui l'inaugurera.

La garnison de Chartres a été pendant assez longtemps victime d'une épidémie de fièvre typhoïde. A l'heure qu'il est, huit soldats assez gravement atteints de cette maladie sont encore à l'hôpital.

L'insalubrité de la caserne des dragons a été officiellement constatée par les autorités médicales, ce qui n'a pas empêché que le 4^{er} octobre on a entassé dans ce bâtiment 300 réservistes de l'armée territoriale.

Le lendemain, trois territoriaux tombaient dans la cour en proie aux symptômes de la fièvre typhoïde.

Nous ne savons à quelle personne remonte la responsabilité de ces faits, si c'est au médecin militaire ou au commandant du corps, mais en tout cas le ministre de la guerre qui a reçu un rapport à ce sujet devrait ordonner l'évacuation de la caserne en question, seul moyen d'arrêter la marche du fléau.

On sait qu'il est question de créer un régiment de sapeurs de chemins de fer. En attendant cette nouvelle organisation, le ministre de la guerre a décidé que les compagnies de dépôt des quatre régiments du génie seraient affectées au service des voies ferrées. Cela fera quatre nouvelles compagnies et doublera ainsi l'effectif de la troupe technique constituée à Versailles.

sur la bouche, attendait en silence la dépêche. Camille prit la plume et la rédigea ainsi que suit :

« Daniel de Pragat, etc. »

« Immédiatement envoie hôtel Saint-Janvier, Naples, primo : malle avec linge, vêtements, tout. Secundo : lettre chargée avec cinq mille francs. Complètement volé. Réduit à chemise. Obligé rester au lit. Je compte sur amitié dévouée et prompte par retour train et premier courrier. Es-tu marié et heureux ? »

— Voilà ! Payez !

L'hôtelier releva le télégramme et le lut posément, mot après mot, pour être bien sûr que son voyageur n'était pas un chevalier d'industrie.

— Cinq mille francs ! épela-t-il avec une admiration épanouie. Certainement, je paierai, signor. Il signor ne désire-t-il pas déjeuner ? Qu'il demande le migliore, l'esquisitissimo, le diletevolissimo...

— J'aimerais mieux un pardessus et des culottes.

— Ah ! per questa cosa, impossible, signor.

Camille lui tourna brutalement le dos et perdit son nez dans la ruelle.

Pendant sept jours, Camille alterna de son lit dans son fauteuil, se reposant de l'un par l'autre. Il réfléchissait à outrance et fumait des cigares à foison. Il ne faisait trêve à cette double occupation que pour relire un roman égaré depuis Paris et

oublié dans un coin de sa malle. Cette existence de court vêtu devenait après tout supportable, agréable même sous ce climat de Naples implacablement ardent. C'est égal ; une drôle d'existence et fastidieuse au suprême degré. Il ne recevait que la visite de son hôtelier soupçonneux et obséquieux, qui montait deux fois le jour pour s'informer si son prisonnier n'avait besoin de rien et l'exhorter à la patience. Alors, invariablement, le malheureux entraînait en fureur et ces visites se terminaient par les Imprécations de Camille.

Il faut avoir vécu toute une semaine, dans l'isolement et en chemise pour comprendre l'état d'exaspération où Camille était arrivé. Il n'y résisterait pas longtemps et sentait déjà sa raison chanceler.

Heureusement qu'une dépêche lui fut remise, un télégramme de son ami Daniel et ainsi conçu :

« Lettre chargée en route, malle complète partie. Te ruines et me ruines en attendant d'apprendre toi assassiné. Ni heureux ni marié. Toi cause de mariage manqué. Abandonne poursuites folles et reviens. Veux-tu que aille te chercher ? Ai une tante aux bains Castellamare, double occasion. »

» DANIEL. »

— Allons bon ! murmura Camille. Voilà que je lui ai fait encore manquer son mariage ! Je ne sais pas comment, mais ce doit être. Le pauvre garçon est déjà deux fois ma victime. Que diable cela

vaut-il dire que toutes les tantes aillent se baigner à Castellamare ? Il existe donc là des eaux spéciales pour les grands-parents ? Je crois, Dieu me pardonne, que tout le monde déménage. Quant à abandonner ma poursuite, de quelque nom que lui ou d'autres la qualifient, jamais. Je veux voir et savoir le fond de ma destinée et la pousser à bout. On me reprochait autrefois d'être un oisif, un désœuvré, un engourdi, on ne me reconnaît plus. Je vis sur les chemins de fer et toujours en ébullition.

Et Camille accepta plus volontiers l'intimité de son oreiller. Il pouvait patienter maintenant et attendre. Il attendit et patienta.

La lettre arriva le lendemain. Elle n'était qu'une amplification de la dépêche et n'apprit rien de plus à Camille. Cette fois, il tenait cinq mille francs en poche. En poche, non, puisqu'il n'avait pas encore de culottes, mais sous son traversin.

Il débuta par mander un tailleur et commanda prestissimo un complet. Il fut confectionné dans la nuit. Camille put enfin se lever, s'habiller et, comme premier usage de sa liberté, il alla respirer sur le quai Sainte-Lucie. Se sentir vêtu lui rendit toute sa fierté. Il regardait maintenant l'hôtelier de San-Pierro du haut de son vêtement neuf. Cette chartre privée, d'ailleurs, n'avait point été préjudiciable à sa santé. Au contraire. Elle l'avait obligé au repos et lui avait rafraîchi le sang. Il se

découvrait quelque embonpoint de bon aloi et se trouvait sur les joues certaines couleurs roses... Décidément, il ne redoutait point une présentation à sa fiancée, aux pieds de laquelle il espérait tomber enfin et bientôt à Athènes.

Il vagabondait comme un ressuscité après six jours de mausolée, songeant avec félicité que la malle entrerait triomphalement demain à l'hôtel Saint-Janvier. Il se promenait beaucoup, se promettant, par exemple, s'il rencontrait le signor Mortadenti, de lui jouer quelque tour de revanche, ou la famille d'Ali-Baba Bosca, de la faire arrêter. Il ne rencontra heureusement personne et s'en félicita, redoutant de nouvelles esclandres et catastrophes, désirant retrouver le repos et se livrer à la joie.

Le lendemain, la malle arriva selon ses prévisions et conformément à ses désirs. Daniel de Pragat avait largement exécuté la teneur de la dépêche. La malle était bourrée de linge et de costumes.

— Ce n'est pas moi, mais lui qui me ruine, murmura Camille en souriant ; je n'ai plus qu'à retenir ma place au bateau qui part demain. Essayons de rattraper le prix de mon premier passage.

(A suivre.)

LES PONTONNIERS

On mande de Vienne (Isère) :

« Vendredi matin, 5 octobre, ont commencé les manœuvres de pontonniers sur le Rhône. A cet effet, deux compagnies de pontonniers en garnison à Angers, fortes de 316 hommes, sous le commandement de M. Arnold, chef d'escadron, de 2 capitaines et de 4 lieutenants, sont arrivés lundi 4^o octobre dans notre ville.

Les haquets, conduits par des détachements du 6^e et du 36^e d'artillerie, ont transporté durant trois jours consécutifs sur le quai du Rhône l'énorme matériel emmagasiné dans l'arsenal d'Etrassin près Vienne ; la flottille de bateaux a été mise à l'eau et tout est préparé pour les exercices qui dureront sept jours.

Dimanche, 4^o octobre, les deux compagnies de pontonniers seront dirigées, à 6 h. 1/4 du matin, par voie ferrée, de Vienne sur Angers. Les troupes de la garnison traverseront le Rhône sur les ponts de bateaux construits par les deux compagnies du 2^e pontonniers. »

LE BOUCLIER HOLSTEIN

Un officier danois, le capitaine Holstein, vient d'inventer un bouclier protecteur qui semble renouvelé du mantelet assyrien dont les bas-reliefs de Ninive nous ont transmis les images.

Le bouclier Holstein se compose de deux plaques en acier de trois millimètres d'épaisseur et séparées par un intervalle de vingt-cinq millimètres. Il est à l'épreuve des balles.

Assez grand pour abriter deux tireurs, muni de quatre créneaux, deux en haut, deux en bas, susceptibles de fermer au moyen de registres, il est évidemment supérieur aux abris toujours aléatoires que s'improvisent les tirailleurs avec des troncs d'arbre ou des tas de cailloux.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LE FROID ET LES PREMIÈRES NEIGES

Le froid a décidément fait son apparition. Pendant ces trois ou quatre dernières nuits, au lever du jour, une forte couche de gelée blanche a couvert la terre. Dans certaines parties basses, en pleine campagne, le thermomètre est descendu à 2 et même 3 degrés au-dessous de zéro. Les observations météorologiques tendent à indiquer la continuation plutôt que la cessation de ces froids précoces. Cette modification de la température est fâcheuse pour la vendange.

Les journaux signalent déjà la neige à Pontarlier, Mende, Castres, Annecy, et sur beaucoup d'autres points.

Voici deux dépêches annonçant les premières neiges :

Castres, 8 octobre.

La neige a fait, la nuit dernière, son apparition dans la montagne Noire. Le terrain est recouvert d'une couche de cinq centimètres.

Le thermomètre est descendu à un degré au-dessous de zéro.

Perpignan, 8 octobre.

On télégraphie de Bourg-Madame que la neige tombe, depuis vingt-quatre heures, dans la Cerdagne, comme en plein hiver.

8 8^{bre} 1888

Avant-hier lundi était le seul jour du siècle où l'on trouve cinq fois le même chiffre dans la date, en écrivant octobre avec un 8 — 8 8^{bre} 1888.

Pour retrouver le même cas, il faut remonter au 7 septembre 1777, ou attendre le 9 novembre 1999. D'ici là nous aurons, pour la plupart, une autre date inscrite sur une grande pierre sous laquelle nous dormirons.

LA MÉNAGERIE PEZON A SAUMUR

Le Ralliement nous annonce que cette intéressante Ménagerie va se rendre d'Angers à Saumur, où elle donnera dimanche prochain sa première représentation.

Il est à penser, dit notre confrère, qu'elle trouvera dans cette ville le même accueil qu'à Angers.

PRESTATION DE SERMENT. — M. Amard, ancien principal clerc de notaire à Angers,

nommé greffier de la justice de paix du canton Nord-Est de Saumur, par décret en date du 4^o octobre 1888, a prêté serment en cette qualité le 6 du même mois.

« UN MARIAGE DIFFICILE »

C'est le titre du feuilleton actuellement publié dans l'Echo Saumurois. Un de nos confrères d'Angers, le Journal de Maine-et-Loire, qui va également l'offrir à ses lecteurs, l'annonce en ces termes en tête de sa première page :

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

« Nous commencerons demain la publication de : **Un Mariage difficile**, par Aimé GIRON, l'auteur connu de tant de charmants écrits. C'est le récit d'une suite incroyable de traverses éprouvées par une ardente passion. Le meilleur éloge que l'on puisse faire de ce livre, c'est de dire que quand on en a commencé la lecture, on ne le quitte qu'après l'avoir lu tout entier. »

VILLE DE DOUÉ-LA-FONTAINE

Concours de Poulinières et de Pouliches du 8 octobre 1888.

On nous écrit de Doué-la-Fontaine :

La ville de Doué-la-Fontaine est le point central de la partie de l'arrondissement de Saumur située au sud de la Loire.

Les éleveurs, propriétaires et cultivateurs y sont venus, sans fatigue pour leurs animaux, des cantons de Saumur, Vihiers, Montreuil-Bellay et Gennes.

Parmi les pouliches de 3 ans, celles qui ont été choisies et primées présentaient des formes et des allures très remarquables.

Voici la liste des primes et médailles décernées aux éleveurs qui ont présenté des juments poulinières et pouliches :

JUMENTS POULINIÈRES

Primes de l'Etat

1^o M. Thomas, propriétaire à Coron, 400 francs et une médaille en argent offerte par la ville de Doué.

2^o M. Reveau, Paul, propriétaire à Distré, 400 fr.

3^o M. Cady, Pierre, propriétaire à Dénézé, 400 fr.

4^o M. Coquin, Henri, propriétaire à Somloire, 400 fr.

5^o M. Frouin, propriétaire à Martigné-Briand, 400 fr.

Prime du département

6^o M. Catelineau, propriétaire à Saint-Hilaire, 400 fr.

Prime offerte par la ville de Doué

7^o M. Rouillard, Louis, propriétaire à Louresse, 50 fr.

POULICHES DE 3 ANS

Primes du département

1^o M. Houet, Pierre, propriétaire à Neuil-sous-Passavant, 400 fr. et une médaille en argent offerte par la ville de Doué.

2^o M. Cassin, propriétaire à Coron, 400 francs.

3^o M. Mâtivier, propriétaire à Louresse, 400 fr.

Prime offerte par la ville de Doué

4^o M. Houet, René, propriétaire à Neuil-sous-Passavant, 50 fr.

MONTREUIL-BELLAY. — Vendredi dernier, la femme Daviau, propriétaire à Montreuil-Bellay, en faisant une trop grande flamme dans sa cheminée, y a mis le feu.

Comme la cheminée passait dans un grenier rempli de fourrage, l'incendie se propagea rapidement par plusieurs fissures.

Les voisins, voyant la flamme sortir du grenier, accoururent, et sous la direction des gendarmes organisèrent les secours.

En peu de temps, on se rendit maître du feu.

Les pertes s'élèvent à 935 fr., couvertes par une assurance.

TAPISSERIES ANCIENNES

Une vente de tapisseries anciennes venant de l'abbaye du Ronceray vient d'avoir lieu au château du Plessis-Massé (Maine-et-Loire) dans des conditions exceptionnelles.

Quelques belles tapisseries sont montées à la somme énorme de 420,000 fr. On a adjugé 35,000 fr. six superbes tapisseries d'après David Téniers ; trois tapisseries de Flandre ont atteint la somme de 30,000 fr. ; onze tapisseries gothiques, en plus ou moins

bon état, ont trouvé acquéreur à 50,000 fr.

Le 2 octobre, une tapisserie a été payée 7,600 fr. ; plusieurs autres 4,000, 5,000 fr. et au-dessus. Le musée des Gobelins a acheté 3,200 fr. l'Histoire de Saint-Gervais et 2,500 francs une Cérémonie catholique.

Le 3 octobre, une Kermesse flamande a été adjugée 42,700 fr. ; des Joueurs de boules, 6,700 fr. ; des Joueurs de cartes, 5,750 fr.

Notons encore, parmi les meubles, un très beau lit ayant appartenu à Marie de Médicis, payé 3,000 fr. ; une petite crédence Renaissance, laissée pour 2,000 fr., non compris les frais.

PROSPÉRITÉ RÉPUBLICAINE

Le 4^o octobre prochain, près de quarante personnes, tant de Poitiers que des environs, appartenant presque tous à la classe des cultivateurs, partiront pour la République Argentine.

C'est encore un signe de la prospérité républicaine, dit le Journal de la Vienne.

Autre témoignage de prospérité républicaine, d'après l'Union bretonne :

« Dans la rue du Calvaire, à Nantes, l'une des plus commerçantes de la ville, il existe en ce moment sept magasins à louer, qui ne parviennent pas à trouver preneurs.

» Et, parmi ces magasins, il en est de très vastes. »

LA ROCHE-SUR-YON. — Au haras de La Roche-sur-Yon, Guérin, palefrenier, âgé de 34 ans, excellent cavalier, montait dans la cour du dépôt un cheval très ombrageux.

A la suite d'un violent écart, le cheval s'est cabré et s'est renversé sur son cavalier. L'état de ce dernier était lamentable. Il n'a pas tardé à rendre le dernier soupir sans avoir repris connaissance. Détail navrant : ce garçon était marié depuis huit jours. Il était aimé de ses camarades et très estimé de ses chefs.

LE CADAVRE DU MANS

On écrit du Mans, 9 octobre :

« On a retiré de la Sarthe, ce matin, à huit heures, le cadavre d'un sieur Desprès, journalier, qui avait disparu depuis le 30 septembre dernier.

» On croit à un crime : deux doigts de la main gauche manquaient, et le cou portait des marques évidentes de strangulation. »

EXTRAIT DE BROU DE NOIX

Un lecteur nous demande comment s'obtient l'extrait de brou de noix.

Pour la teinture des meubles il suffit de jeter de l'eau bouillante sur une certaine quantité de brou (écorce) de noix vertes qu'on trouve encore en ce moment.

Pour la liqueur, on met les petites noix vertes dans une cruche de grès après les avoir écrasées et pilées, et on verse dessus de l'eau-de-vie, un peu de girofle et un peu de muscade.

Nous avons donné déjà, d'ailleurs, la recette complète de cette liqueur tonique et digestive.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 9 octobre.

Le marché est hésitant : le 3 0/0 se traite à 82.20, le 4 1/2 0/0 à 105.47.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,362. Les obligations foncières et communales ont un excellent courant d'affaires. Ces valeurs qui offrent une sécurité absolue et un revenu avantageux sont l'objet de demandes suivies.

La Société Générale se tient ferme entre 470 et 475.

Les Dépôts et Comptes courants se traitent à 607.50.

Les nouvelles qui nous parviennent de l'émission des Chemins de fer de l'Ouest de l'Espagne font prévoir un grand succès. La Société Générale a notamment recueilli un nombre considérable de souscriptions.

La Banque de Paris s'avance à 857.

Le Panama s'inscrit à 265.62.

L'obligation de Porto-Rico, garantie par le gouvernement espagnol, clôture à 295 avec tendance à la hausse.

La Compagnie Transatlantique a des demandes à 551.25.

Au Parquet, les actions du Patrimoine-Vie sont recherchées entre 75 et 80 francs.

On cite les Comet entre 17 et 20 francs ; les Comet Smelling Works ont de bons achats entre 75 et 80 francs.

Les personnes qui ont à vendre des titres d'une négociation peu courante, valeurs d'assurances, actions de mines, en un mot tous les titres non cotés, peuvent s'adresser à la Banque de l'Ouest

dont les tableaux d'offres et de demandes amènent de promptes transactions.

Le marché des Chemins de fer Economiques est sans variations.

Santé et longue vie.

Entretenez toujours le cerveau, l'estomac et les intestins dans un bon état, n'ayez pas une vie trop sédentaire, faites usage des **Pilules Gicquel** qui, en combattant la constipation, et en chassant les humeurs, la bile et les glaires, vous éviteront bien des maladies, telles que maux de tête et d'estomac, manque d'appétit, étourdissements, fièvre, névralgies. Dans toutes les pharmacies vous pouvez vous procurer les **Pilules Gicquel**, au prix de 1 fr. 50 la boîte.

BOURSE DE PARIS

DU 9 OCTOBRE 1888.

Rente 3 0/0	82 10
Rente 3 0/0 amortissable	84 75
Rente 4 1/2 (nouveau)	105 30
Obligations du Trésor	505 »

Théâtre de Saumur

Compagnie parisienne. — Tournée H. DE LANGLAY

MERCREDI 10 octobre 1888.

Représentation extraordinaire avec le concours de M. GUSTAVE CHAILLIER (le Petit Bossu Parisien), dans ses œuvres et créations nouvelles (tyroliennes et chansons comiques), jouera, pour la première fois, trois rôles différents ; M. LÉGRÉY, M^{me} R. LEMONNIER, M^{lle} BLANCHETEAU, M^{lle} M. DE SALLE, M^{lle} MARY ORESTI, les frères PRISSE, clowns, équilibristes, jongleurs, instrumentistes excentriques. M. ROLLIN, M^{lle} Pauline BLANC, M. BACK, M^{lle} E. D'HARVILLE, Rachel BERNARD, CÉCILLY, Berthe ANDRÉE.

SAUMUR à l'Exposition de 89

Opérette-revue en 4 actes et

12 tableaux, de M. Lemonnier.

Airs nouveaux de MM. Georges Rose et G. Chaillier ; airs d'Offenbach, Hervé, Lecocq, Audrand, Warney, Poise, Planquette, de Wenzel, Strauss, etc., etc.

Soixante costumes nouveaux, dessinés par M. Nicolet, exécutés par la maison Millet, fournisseur du Théâtre-National de l'Opéra.

Tableaux. — 1. Notre ville s'ennuie. — 2. Départ pour Paris. — 3. Une comédie dans la salle. — 4. Les plaisirs des Champs-Élysées. — 5. Perrette et son pot au lait. — 6. Vive la France (d'après la statue de M. A. Moncel). — 7. Les Pioupiou d'Auvergne. — 8. Sur le chemin de l'Exposition de 89. — 9. Un déjeuner sur la tour Eiffel. — 10. Paris il y a cent ans. — 11. Le théâtre de l'Exposition. — 12. Les étoiles parisiennes.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 11 octobre

Si j'étais Roi, opéra-comique en 3 actes.

Samedi 13 octobre

Lucie, grand opéra en 4 actes.

Le Chalet, opéra en 1 acte.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

SUCRE DE CANNE POUR VENDANGES

35 fr. les 50 kilos.

P. ANDRIEUX, Entrepoteur.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Bureaux à Tours, rue Richelieu, 43.

Sommaire du n^o 393 (7 octobre 1888). Trop de Wilson ! Les embarras du citoyen Peytral, apothicaire, devenu ministre des finances. De plus fort en plus fort. La désinfection des députés républicains. La Tour Eiffel. Quelques extraits d'un dictionnaire de l'avenir. La nouvelle Marseillaise.

Nous engageons nos amis à s'abonner à cette vaillante et spirituelle publication. Le prix est de 6 fr. par an, ou 0,50 centimes par mois. Les abonnés de notre journal peuvent la recevoir pour 5 fr. seulement, en adressant avec une bande un mandat-poste à la Direction, à TOURS, 13, rue Richelieu.

On demande des vendeurs au numéro et des correspondants dans toutes les communes de France.

4,000 fr. GAGNER EN UN MOIS AVEC 300 fr.

en opérant sur fonds d'Etat TOUTES SURETÉS Bénéfices distribués tous les mois. Ecrire à M. ADOL. 3, Rue la Bourse, Paris

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, En l'étude et par le ministère de M^e GAUTIER, notaire, Le **SAMEDI 27 octobre 1888, à midi,**

UNE MAISON

Située à Saumur, Rue de Bordeaux, n° 55, **AVEC JARDIN** S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M^e GAUTIER, notaire.

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

A VENDRE

à l'amiable,

1^{re}. La **MÉTairie de l'ANERIE**, située commune d'Allonnes, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, vignes, prés et bois taillis, et contenant environ vingt huit hectares.

2^{me}. La **MÉTairie de l'AUNAY**, située en la commune d'Allonnes, et par extension commune de Neuillé, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, vignes, prés, bois taillis et landes; le tout d'une contenance d'environ trente-deux hectares.

3^{me}. La **MÉTairie et MOULIN DU PETIT-MOULIN DU BELLAY**, commune d'Allonnes, comprenant bâtiments de l'usine, bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres et prés, d'une contenance de dix hectares environ.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

A VENDRE

DEUX JOLIES JUMENTS, 3 et 6 ans, selle et voiture, bien attelées. S'adresser chez M. HÉGRON, négociant, 31, rue du Pavillon

TRES VASTE MAISON A LOUER

PRÉSENTEMENT 7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convientrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEYRU et HATTAT, place du Roi-René.

A LOUER

De suite ou pour Noël 1888 **LE SECOND ÉTAGE**

D'UNE MAISON Sise à Saumur, rue de la Comédie, n° 23,

Avec cave, mansardes et grenier. S'adresser, pour renseignements et traiter, à M^e LE RAY, avoué à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

A CÉDER

Pour cause de décès

UNE VASTE **EXPLOITATION DE CARRIÈRES DE TUFFEAUX**

Sise à Saint-Cyr-en-Bourg.

A proximité de la gare de Saint-Cyr et des ports de Saumoussey, sur le Thouet.

S'adresser à M^{me} veuve CLAVEAU, à Saint-Cyr-en-Bourg.

MARBRERIE F. GUIGNON

Fondée en 1838.

L. GUIGNON FILS

SUCESSEUR Saumur, place Dupetit-Thouars

Cheminées riches et simples Dessus de Meubles, Lavabos, Enseignes Exécution de tous travaux en marbre, pierre et granit.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, Place Bilange, Saumur **PILLET-BERSOULLÉ, SUCC^r**

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL. — Fournisseur de l'Ecole de Cavalerie.

M. PILLET a l'honneur de vous informer qu'en sa qualité de représentant de la Maison PLEYEL, il pourra vous offrir un grand choix de pianos neufs et d'occasion, de tous facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Vous trouverez également des harmoniums et des instruments de toutes sortes, ainsi que 500 partitions à choisir pour les abonnés à la lecture musicale.

Grand choix de musique pour vente et location. Accords, réparations, échanges et locations de pianos.

MAISON DE CONFIANCE

LA REVUE DES JOURNAUX ET DES LIVRES

Publie en ce moment l'IMMORTEL, par Alphonse DAUDET.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la **Revue des Journaux et des Livres**, la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine: *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes*, etc. Pas de politique.

La collection des trois premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de MILLE Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains: elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts; c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des trois dernières années. Elle contient, en outre, les romans complets suivants: SAPHO, par Alphonse Daudet; CINQUANTE POUR CENT, par Henri Rochefort; NELLA, par Martial-Moulin; LA MORTE, d'Octave Feuillet; L'ABBÉ CONSTANTIN, de Ludovic Halévy, etc. etc. La **Revue des Journaux** publie actuellement, comme feuilletons, MANON LESCAUT, par l'abbé Prévost, et l'IMMORTEL, par Alphonse Daudet, le plus grand succès de l'année.

La **Revue des Journaux et des Livres** donne de nombreuses primes gratuites. Chaque collection, solidement reliée en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs. L'abonnement: Trois mois, 4 fr.; six mois, 7 fr.; un an, 12 fr. — Etranger: Trois mois, 4 fr. 50; six mois, 8 fr.; un an, 14 fr.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, Administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

UNE FEMME, d'une quarantaine d'années, demande des journées comme LAVEUSE ou comme FEMME DE MÉNAGE.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE OU A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE PROPRIÉTÉ

Pour cause de départ Sise au Bas-Bagneux, près Saumur,

COMPRENANT

Maison d'Habitation AVEC BEAU JARDIN

Sur le Thouet.

S'adresser, pour traiter: à M^e BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange, 27, ou à M. TAVEAU-NICOLAS, expert au Pont-Fouchar, et, pour visiter les lieux, à M. ARMINOT, propriétaire.

QUINCAILLERIE

ROLLAND Frères

5, rue d'Orléans

SAUMUR

Tricycle occasion, presque neuf, billes partout. Pelle-pommes, différents systèmes. Fourneaux pétrole «grande vitesse». Faïlle de fer, le paquet 50 cent. Sacs à raisins.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU 8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

SUCRE DE CANNE POUR VENDANGES

Entrepôt: COURTET, rue Daillé, Saumur

68 FRANCS LES 100 KILOS

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Paris			7 25	12 50	7 55	11 25
Chartres	6 7		9 33	2 53	9 44	1 33
Chât.-d-Loir	10 24		12 10	1 52	6 34	12 28
Noyant-Méon	11 29		12 54	3 9	7 36	1 13
Linières-Bou-Vernantes	11 39			3 21	7 47	6 2
Blou	11 53			3 36	7 59	6 13
Vivv	12 5			3 48	8 11	6 23
SAUMUR (Orl.) (arr.)	12 15			3 59	8 20	6 31
(Orl.) (départ.)	12 27		1 29	4 10	8 30	1 48
Nantilly (arr.)	12 33		1 36	4 16	8 34	1 54
SAUMUR (Orl.) (arr.)	12 41			4 24	8 41	2 5
(Orl.) (départ.)	12 51			4 36	8 51	2 11
Nantilly (départ.)		8 31	10 37		4 43	8 30
Chacé-Varr.		8 37	10 44		4 25	8 43
Brezé s.-Cyr.		8 48	10 52		4 31	8 49
Montreuil..		9 2	11		4 39	8 56
Thouars..		9 19	11 24	2 7	4 59	9 8
Niort..		11 57	2 34	5 38	9 38	2 44
Saintes..		3 58	4 24	7 59	4 33	10 27
Bordeaux..		6 38	11 05	6 14	2 3	11 27
		9 39	3 36		9 02	4 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Bordeaux			5 15	8 20		3
Saintes			7 15	8 48	11 39	6 26
Niort			9 32	10 20	2 5	5 30
Thouars			12 14	12 32	1 30	4 15
Montreuil	9 35	6 38		12 59	2 03	4 55
Brezé s.-Cyr.	9 55	7 18			2 38	5 19
Chacé-Varr.	10 07	7 27			2 46	5 22
Nantilly (arr.)	10 13	7 34			2 51	5 21
SAUMUR (Orl.) (arr.)						
(Orl.) (départ.)	10 23	7 45			3 02	5 42
Nantilly (départ.)		7 25	11 25		2 41	5 20
SAUMUR (Orl.) (arr.)		7 38	11 36		2 58	5 33
(Orl.) (départ.)		7 47	11 44	1 29	3 01	5 41
Vivv		7 57	11 54	1 37	3 05	5 45
Blou		8 10	12 09		3 17	5 57
Vernantes		8 19	12 18		3 26	6 06
Linières-Bou-Noyant-Méon		8 32	12 33		3 39	6 18
Chartres		8 45	12 46		3 51	6 30
Chât.-d-Loir		8 59	1	2 12	4 04	6 42
Saintes		10 7	2 15	2 53	5 09	7 48
Bordeaux		9 50		5 51	9 37	12 4
		5 25		8	11 50	2 27

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direc. mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes	11 55		6 10	8 40	12 07	3 10
Angers	2 19	6 30	8 44	11 49	2 57	5 35
La Ménitrie	2 52	7 10	9 09	11 58	3 43	6 10
Les Rosiers	3 19	7 19	9 17	12 07	3 52	6 15
St-Clément	3 26	7 26	9 24	12 14	3 59	6 32
St-Martin	3 33	7 33	9 31	12 21	4 07	6 39
Saumur (a)	3 22	7 46	9 33	12 34	4 20	6 52
(départ.)	3 27	7 52	9 37	12 38	4 31	7 10
Varennes	3 05	8 05	9 48	12 51	4 45	7 13
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 03	5 01	7 29
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 40	5 46	8 08
Tours	5 05	9 42	11 05	2 23	6 35	8 51
Paris	10 39	3 06	8	3 35	4 01	5 07

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. mixte soir	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. mixte matin	Omn. mixte matin	Direc. mixte soir
Paris	8 35	9 40	11 25	12 45	15 40	6 23
Tours	1 23	5	7 15	11 35	2 03	5 25
Langeais	2 13	5 43	8	12 13	2 49	6 08
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 46	3 09	6 43
Varennes	3 05	6 32	8 51	13 17	3 34	7 06
Saumur (a)	2 57	6 45	9 04	1 08	3 24	7 14
(départ.)	3 03	6 52	9 12	1 13	3 29	7 19
St-Martin	3 10	7 06	9 26	1 25	3 37	7 27
St-Clément	3 17	7 13	9 33	1 31	3 44	7 34
Les Rosiers	3 24	7 21	9 41	1 38	3 51	7 41
La Ménitrie	3 28	7 25	9 45	1 43	3 55	7 45
Angers	3 57	8 21	10 41	2 30	4 17	8 34
Nantes	5 55	1 51	5 28	6 08	11 46	

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	matin	soir	soir	matin	soir
Saumur	5 30	1 18	7 30	7 15	10 5
Vivv	5 43	1 37	7 33	7 32	10 23
Longué	5 54	1 58	7 48	7 53	10 51
Jumelles	6 08	2 20	8 01	8 10	11 29
Baugé	6 23	2 46	8 19	8 25	11 50
Clefs	6 40	3 14	8 38	8 38	12 19
La Flèche	6 54	3 32	8 52		

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Saumur	7 52	9 37	4 31		7 43	4 31
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50		8 10	4 56
Chinon	9 04	12 50	7 14		9 04	7 06

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir
Saumur	7 46	12 48	4 31	Bourgueil	8 20	12 18
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	Port-Boulet	8 30	12 30
Bourgueil	9 07	3 23	7	Saumur	9 04	1 08

POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 50		6 15
Moncontour	7 41	13 48	2 27		8 29
Loudun	8 42	1 46	3 4		9 24
Montreuil (a)	9 21	3 24	4 38		10 9
(départ.)	9 29	4 25	5 39	9 30	
le Vaudelnay	9 40	4 46	5 10	9 41	
Baugé	9 50	5 30	5 19	9 52	
Doué	9 57	6 16	5 26	10 1	
Martigné	10 17	7 5	5		